

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SAS SODANG E. LECLERC sur la commune principale de l'AIOT 43 Rue du Bois Belin 64600 Anglet.

La référence de votre dossier est A-3-UQ2T67URX et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 16/06/2023 à 15h23 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

### Personne morale

N° SIRET **33161820700012**

Raison sociale **SODANG**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**43 RUE DU BOIS BELIN**

**64600 ANGLET**

### Signataire

Qualité : **Directeur de magasin**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SAS SODANG E. LECLERC**

Description des activités :

**Exploitation d'une station-service pourvue de 2 cuves de stockage enterrées double peau (1 cuve d'une capacité de 100 m3 compartimentée en 33 m3 de Gasoil, 33 m3 de SP95, 34 m3 de fioul ; et 1 cuve d'une capacité de 100 m3 compartimentée en 33 m3 de Gasoil, 33 m3 de SP98, 34 m3 de SP95), et de 4 distributeurs pour 7 pistes pour un débit total de 16,80 m3/h. Cette station service est réglementée au titre de la rubrique 1435 de la nomenclature des ICPE sous le régime de la déclaration. Ces installations ont fait l'objet de déclarations dans les récépissés sont au nombre de 3 : récépissé n°85/IC/025 en date du 14/02/85, récépissé n°92/IC/023 en date du 04/02/92, et récépissé n°05/IC/501 en date du 14/12/05. Le projet, objet de la présente déclaration de modification d'une ICPE soumise à déclaration consiste à déplacer la station service de quelques mètres avec une rotation d'environ 90° de la configuration des pistes et de modifier la configuration de la station service existante. Cette modification permettra de sécuriser les abords (accès piétons, véhicules et camion-citernes), d'améliorer l'ergonomie de la station-service. La modernisation de la station-service consiste à remplacer les 2 cuves double-peau existantes d'une capacité cumulée de 200 m3, par 2 nouvelles cuves enterrées double-peau d'une capacité cumulée de 240 m3. Les trois distributeurs existants seront remplacés par trois nouveaux distributeurs. Comme sur la station existante, dans la future configuration il y aura donc 6 pistes de distribution associées à 3 distributeurs sous un auvent. Les carburants seront approvisionnés par camion-citerne à une fréquence prévisionnelle de 1 camion-citerne en livraison par jour, comme actuellement. La piste de dépotage du camion-citerne est située à proximité directe des installations projetées. Le séparateur hydrocarbure actuel sera déposé au profit d'un nouveau séparateur hydrocarbure. La station de lavage existante sera déposée. Une installation en dehors de la zone de la station service est à l'étude. Le seuil d'activité de la station service modifiée (volume annuel de carburant liquide distribué) restera supérieur à 100 m3 d'essence ou 500 m3 au total, mais inférieur ou égal à 20 000 m3, soit au seuil ICPE DC au titre de la rubrique 1435.**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **43 Rue du Bois Belin 64600 Anglet**

X : 334582

Y : 6276455

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Le projet porte sur la modernisation de la station-service du centre commerciale E Leclerc, sis rue du bois Belin à Anglet, le long de la rue de Bahinos. Dans le cadre du projet, la station service existante sera démantelée afin d'être remplacée par une nouvelle station service qui permettra également de sécuriser les accès véhicules et piétons, et de rendre plus accessible et ergonomique la station-service. La zone d'implantation de la future station-service correspond plus ou moins à l'emprise de l'ancienne station-service, mais sera implantée selon un angle de rotation de 90° par rapport à la station actuelle. L'aire de lavage actuellement existante sera démantelée pour une implantation future plus proche du parking du centre commercial (à déterminer dans les projets à venir). La station-service existante est équipée de 2 cuves double-peau enterrées et de 6 pistes sous auvent. La future station-service disposera également de 2 cuves double-peau enterrées et de 6 pistes sous auvent. Le séparateur hydrocarbure existant sera déposé au profit d'un nouveau séparateur hydrocarbure, avant rejet dans le réseau communal comme actuellement. Le poste de dépotage pour l'approvisionnement en carburants de la station service sera situé dans la même zone d'implantation, mais plus proche de la rue de Bahinos. Les installations de la station-service seront implantées sur la parcelle cadastrale n°317 BY de la commune d'Anglet (64 - Pyrénées Atlantiques). A noter dans le cadre du projet : - Démantèlement de la station de lavage - Dépose des installations existantes (y compris le séparateur d'hydrocarbures) pour remplacement par de nouvelles installations au fonctionnement similaire - Sécurisation des accès véhicules, piétons et camions-citernes de livraison - Modification des pentes de talus avec apport de remblais pour nouvel emplacement - Suspension de l'activité le temps des travaux A noter les informations administratives suivantes : - Déclaration initiale du 14 février 1985 (récépissé n°85/IC/025) - Déclaration complémentaire du 04 février 1995 (récépissé n° 92/IC/023) - Déclaration complémentaire du 14/décembre 2005 (récépissé n°05/IC/501) Un diagnostic sol est également en cours de réalisation.**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
1435	1435-2	Stations service	Volume annuel distribué 11000 m3	Volume annuel distribué 11000 m3	DC	Volume prévisionnel : 6 000 m3 par an d'essences, et 11 000 m3 au total de carburants sur une année

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

**Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.**

## 7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan cadastral.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan ensemble.pdf**